

---

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° DELIB\_2025\_01

---

L'an deux mil vingt-cinq, le 10 février, le Conseil Municipal de la commune de Montélier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. VALLON Bernard.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : le 04 février 2025

Présents : MM. VALLON, AUBERT, BOINOT, BRUNET, CALLEJA, DELOLY, GREGOIRE, JULIEN, VARACCA, VIOSSAT, MMES BLANC M. Françoise, PERROT, RACHON, RIVATON.

Excusés ayant donné pouvoir : MMES BLANC Christine (pouvoir à Mme BLANC M. Françoise), PACHOUD (pouvoir à M. BRUNET), M HERVIOU (pouvoir à M. VALLON)

Excusés : MMES COUTURIER, GLAZKOFF, LAURENCO, NAZZI, MAIRE, ORAND, TANIOS, et MM GUILHOT., ESTEVES, LAURENT

Secrétaire de séance : M. VARACCA

**Subvention exceptionnelle à l'association Art et Culture**

*Domaine d'intervention : 7.5 - Finances locales - Subventions*

La commune de Montélier a confié depuis 2021 l'organisation de la fête Sainte Catherine à l'association Art et Culture.

L'association a dû faire face à des dépenses ne pouvant être couvertes par les recettes générées par les tarifs des emplacements des stands.

Il est proposé d'accorder à l'association Art et Culture une subvention exceptionnelle de 2 100 euros pour pallier aux dépenses occasionnées lors de cette fête.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Accorde une subvention exceptionnelle de 2 100 euros à l'association Art et Culture,
- Autorise le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Vote pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Montélier, le 11/02/2025

Le Maire,

Bernard VALLON

